
**Comité du commerce et du développement
Aide pour le commerce
Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

**MOBILISATION DE L'AIDE POUR LE COMMERCE AU PROFIT DE
LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS
- CONCLUSIONS TIRÉES DES ACTIVITÉS PILOTES
DU FONDS POUR L'APPLICATION DES NORMES
ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

Note du Secrétariat¹

Sommaire

1. Les activités pilotes du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce ont été menées dans 12 pays d'Amérique centrale, d'Afrique de l'Est et de la sous-région Bassin du Mékong entre juillet 2007 et juillet 2008. Ces activités ont été couronnées de succès car elles ont permis:

- de regrouper les évaluations dispersées qui existaient auparavant sur les besoins dans le domaine SPS pour en faire une synthèse unique, acceptée par les pays étudiés et par les partenaires de développement;
- d'identifier les sources d'assistance existantes et futures/prévues pour répondre aux besoins dans le domaine SPS. Les travaux du FANDC fournissent une base utile qui permettra aux partenaires de développement de s'assurer que les activités futures ne feront pas double emploi avec l'assistance en cours ou prévue; et
- d'identifier les besoins non satisfaits du domaine SPS qui ne sont pas couverts par l'assistance en cours ou prévue.

2. C'est seulement avec le temps qu'on pourra percevoir le plein effet des activités d'Aide pour le commerce du FANDC sur la mobilisation de ressources pour répondre aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS. Dans chacune des trois régions étudiées, la disponibilité potentielle de ressources pour répondre à ces besoins va croissant. Toutefois, pour que ces ressources puissent être utilisées, deux actions importantes doivent être menées. D'un côté, les bénéficiaires doivent traduire les besoins non satisfaits en des "projets bancables". De l'autre, dans la planification future de leur coopération technique, tant les bénéficiaires que les donateurs doivent attribuer un haut degré de priorité aux besoins de renforcement des capacités dans le domaine SPS. En l'absence d'une telle priorité, il est peu probable que des ressources soient accordées pour répondre aux besoins non satisfaits.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

3. Parmi les sujets de préoccupation dans le domaine SPS figurent les besoins non satisfaits qui sont liés aux questions "structurelles" sous-jacentes. Ces questions "structurelles" ont trait aux maladies animales et ravageurs de cultures existant à l'état endémique, pour lesquels il n'existe pas de solutions faciles à court terme. La levée de ces obstacles exige un engagement soutenu, au long cours, en matière de financement.

Introduction

4. L'un des objectifs du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) consiste à faciliter la coordination entre les fournisseurs de coopération technique ainsi que la mobilisation de fonds pour la coopération technique dans le domaine SPS.² Dans l'exercice de cette fonction, le FANDC a mené une série d'activités pilotes au titre de l'Aide pour le commerce dans trois régions: l'Amérique centrale³, la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)⁴ et un sous-groupe de pays de l'ANASE.⁵ Ces activités avaient pour but de focaliser l'attention sur les besoins de ces trois régions dans le domaine SPS, d'examiner la fourniture de l'assistance destinée à combler ces besoins et de chercher à mobiliser des ressources pour répondre aux besoins non satisfaits qui ne sont pas couverts par l'assistance en cours ou prévue.

5. Les travaux du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce se sont déroulés en deux phases. Durant la première phase, des travaux de recherche ont été menés pour recenser les évaluations de capacités qui existaient auparavant et dresser un inventaire de l'assistance technique dans le domaine SPS. Les résultats de ces recherches préliminaires ont été présentés dans le cadre des examens régionaux de l'Aide pour le commerce en septembre 2007.⁶ Durant la seconde phase, il a été procédé à une "analyse de carences" pour déterminer où l'assistance technique existante et prévue ne répondait pas aux besoins dans le domaine SPS. Les résultats des analyses de carences ont été présentés à la faveur des ateliers tenus dans chacune des régions en mai et juin 2008.

Regrouper les évaluations de capacités en une synthèse unique des besoins non satisfaits dans le domaine SPS

6. Dans chacune des trois régions, la synthèse des besoins au cours de la première phase s'est fondée sur un examen des évaluations de capacités SPS qui existaient auparavant. Aucune nouvelle recherche n'a été menée. L'examen a porté sur onze évaluations pour l'Amérique centrale, dix au total pour l'Afrique de l'Est et 12 au total pour le sous-groupe de l'ANASE. Durant la seconde phase, les besoins recensés grâce à l'examen des évaluations de capacités ont été comparés à l'inventaire de l'assistance technique dans le domaine SPS, et les carences ont été identifiées dans les cas où une

² Le FANDC est une initiative conjointe qui regroupe l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). D'autres organisations ayant une expérience de la coopération technique dans le domaine SPS participent également à ses travaux. Ce sont: l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Centre du commerce international (CCI), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

³ Les pays étudiés sont le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama.

⁴ Les pays étudiés sont le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Le Burundi et le Rwanda étant devenus membres à part entière de l'EAC seulement à partir du 1^{er} juillet 2007, ils n'ont pas été intégrés dans la recherche.

⁵ Les pays étudiés sont le Cambodge, la République démocratique populaire lao (le Laos) et le Viet Nam.

⁶ Voir le document [G/SPS/GEN/812](#) pour les conclusions générales découlant de la première phase.

assistance additionnelle s'avérait nécessaire.⁷ Ces "besoins non satisfaits" ont été validés avec les parties prenantes au niveau national et ont fait l'objet de discussions approfondies.

7. Le fait de s'accorder sur une synthèse unique des besoins non satisfaits dans le domaine SPS était considéré comme un résultat essentiel. Durant les travaux de recherche sur le terrain, il est devenu manifeste que, d'une manière générale, seuls les intervenants du champ de spécialisation en cause (par exemple la santé des animaux, la protection des végétaux ou la sécurité sanitaire des produits alimentaires) avaient connaissance des évaluations antérieures portant sur les capacités SPS. En règle générale, les évaluations portaient spécifiquement sur un champ thématique particulier, par exemple, la protection des végétaux. Même au sein de groupes professionnels particuliers (par exemple les agents chargés de la sécurité sanitaire des aliments), il y a eu des cas où les fonctionnaires ne savaient pas qu'il existait une évaluation des capacités (cela s'expliquait souvent par le taux élevé de rotation des effectifs). Même si les lacunes en matière de capacités nationales dans le domaine SPS peuvent avoir de sérieuses conséquences négatives sur les résultats commerciaux, la production agricole et la santé publique, rares étaient les cadres d'action nationaux exhaustifs pour le renforcement des capacités dans ce domaine.

8. La contribution du secteur privé aux évaluations antérieures avait un caractère fragmentaire. Dans l'ensemble des trois régions, une critique a été formulée à l'encontre des évaluations antérieures, à savoir qu'elles ne tenaient pas suffisamment compte des contraintes de conformité auxquelles le secteur privé était confronté dans le domaine SPS. D'une manière générale, la plupart des évaluations se concentraient sur l'infrastructure et les compétences SPS dans le secteur public, mesurant les capacités nationales au regard des normes internationales pertinentes.⁸

9. D'une manière générale, les évaluations antérieures des capacités suscitaient l'adhésion au niveau technique, mais l'engagement politique aux niveaux supérieurs faisait souvent défaut. De plus, il était manifeste que la réponse aux contraintes nationales de capacités dans le domaine SPS n'était pas toujours considérée comme une grande priorité sous l'angle de l'amélioration des résultats commerciaux.

10. Au total, le but des travaux du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce était de parvenir à une analyse unique des besoins non satisfaits dans le domaine SPS, partagée par les pays étudiés (tant au niveau national qu'au niveau régional) et les partenaires de développement (organisations régionales et multilatérales, donateurs). Cet objectif a été atteint dans chacune des trois régions, et les synthèses des besoins non satisfaits constituent une base solide pour mobiliser une assistance additionnelle en vue de répondre à ces besoins.

Besoins non satisfaits dans le domaine SPS

11. Une synthèse des besoins non satisfaits dans le domaine SPS figure à l'annexe 1. Les besoins ont été regroupés en des catégories génériques. Par exemple, la catégorie "Aide à la surveillance et la maîtrise des maladies des animaux et des ravageurs des cultures" ne précise pas les maladies ou les ravageurs à maîtriser ni l'aide nécessaire pour améliorer la surveillance. On trouvera d'abondantes précisions à cet égard dans les conclusions de chaque atelier et dans les rapports de base. Pour

⁷ En Amérique centrale, des travaux de recherche sur le terrain ont été menés durant la seconde phase. De l'avis des bénéficiaires, les évaluations de capacités qui avaient été recensées durant la première phase étaient dépassées (la plupart d'entre elles ayant été effectuées au début de la négociation de l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine et l'Amérique centrale (ALEAC-RD)).

⁸ Aux fins de l'Accord SPS, les normes pertinentes sont celles de la Commission du Codex Alimentarius (Codex), de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

l'Amérique centrale, seuls les cinq principaux besoins prioritaires de chaque pays ont été inclus. Les conclusions de chaque atelier et les analyses de carences détaillées pour chacun des 12 pays étudiés, ainsi que les analyses au niveau régional, peuvent être consultées sur le site Web du FANDC.⁹

12. Autre considération dont il faut tenir compte: le tableau de l'annexe 1 est une synthèse des besoins non satisfaits qui ne sont pas couverts par l'assistance technique en cours ou prévue dans le domaine SPS. Ainsi, pour le Laos, le renforcement institutionnel n'est pas énuméré comme un besoin non satisfait, car l'assistance prévue devrait y pourvoir. Les besoins énumérés sont ceux auxquels la coopération technique ne répond pas à l'heure actuelle.

13. Différents efforts ont été déployés pour classer les besoins par ordre de priorité. Durant l'atelier destiné aux pays d'Amérique centrale, chaque pays a été invité à dresser la liste de ses cinq domaines d'action à priorité absolue. Dans le sous-groupe de l'ANASE, un degré de priorité sur une échelle de 1 à 3 a été attribué à chacune des actions énumérées dans les bilans de synthèse. Une échelle similaire a été utilisée dans les conclusions de l'atelier destiné à l'Afrique de l'Est.

14. D'une manière générale, il y a des écarts dans le niveau de détail que fournissent les recherches préliminaires et les conclusions. Cela tient en grande partie aux capacités SPS des pays concernés, à l'assistance actuellement dispensée et à l'ampleur des besoins. Dans le cas du Kenya, par exemple, on a énuméré des actions détaillées assorties de calendriers très précis. À l'opposé, certains des besoins exprimés par les voisins du Kenya ont un caractère plus générique, ce qui dénote des besoins plus importants dans certains secteurs – par exemple l'horticulture – et peut-être une plus faible capacité de planification stratégique. La même situation se présente dans les deux autres régions: les pays qui disposent des plus grandes capacités dans le domaine SPS énumèrent des besoins plus spécifiques, et ceux qui ont des capacités moindres fournissent des renseignements plus généraux qui dénotent l'ampleur plus importante de leurs besoins.

15. Comme il a été indiqué plus haut, une faiblesse des évaluations antérieures tient au manque de données sur les besoins du secteur privé dans le domaine SPS. Parmi les évaluations de capacités qui ont servi de base aux travaux du FANDC, rares sont celles qui examinent les questions de conformité dans le domaine SPS du point de vue du secteur privé. Une exception notable à cet égard concerne les travaux de recherche menés en Amérique centrale dans le cadre de la seconde phase. Pour cette région, l'analyse des contraintes liées aux mesures SPS s'est inscrite dans le contexte des difficultés d'accès aux marchés pour six catégories de produits (le bœuf, le porc, les volailles, les produits laitiers, le poisson et les produits à base de poisson, l'horticulture et la floriculture). De ce fait, les contraintes recensées en Amérique centrale sont celles qu'on a pu associer le plus étroitement à l'amélioration des résultats commerciaux.

16. Le tableau 1 présente une évaluation initiale, par les participants, du succès du projet Aide pour le commerce du FANDC. Point à souligner, les notes les plus faibles se rapportent à l'"identification d'actions pour faire concorder l'assistance technique future avec les besoins dans le domaine SPS". Cela souligne l'importance des actions de suivi pour favoriser la mobilisation de ressources en vue de répondre aux besoins prioritaires non satisfaits.

⁹ http://www.standardsfacility.org/regional_consultations.htm .

Tableau 1: Synthèse des évaluations des participants sur les activités du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce

	Note moyenne sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout 5 = complètement)		
	Sous-groupe de l'ANASE	Communauté de l'Afrique de l'Est	Amérique centrale*
Pourcentage (répondants/participants)	50,7	54,2	49,4
Identification des besoins non satisfaits dans le domaine SPS	3,9	3,9	-
Identification des flux d'assistance technique dans le domaine SPS	3,8	3,8	-
Identification d'actions pour faire concorder l'assistance technique future avec les besoins dans le domaine SPS	3,6	3,8	-
Satisfaction globale quant aux résultats	3,8	3,9	4,0
Qualité des rapports de base	4,2	4,3	3,9

* En raison d'une erreur d'impression, les trois premières questions n'étaient pas reproduites dans les formulaires d'évaluation qui ont été distribués pour l'activité en Amérique centrale.

Mobilisation de l'Aide pour le commerce pour répondre aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS

17. Lors des ateliers tenus à Phnom Penh, Kampala et Guatemala City, les réactions des partenaires de développement ont été positives. Par exemple, durant l'atelier de Phnom Penh, l'AusAid, la Banque asiatique de développement, les Communautés européennes et plusieurs de leurs États membres ainsi que les États-Unis ont indiqué qu'ils utiliseraient les résultats des travaux de recherche pour infléchir la programmation future dans le domaine SPS. Des déclarations encourageantes du même ordre ont été faites à Kampala et à Guatemala City.

18. Le tableau 2 fait une synthèse de l'assistance technique en cours ou prévue au profit du Cambodge, du Laos et du Viet Nam dans le domaine SPS pour la période 2005-2013. Il révèle des écarts considérables au niveau des flux de coopération technique par pays et par champ thématique. Au sein de la région, la poursuite de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène constitue manifestement le principal vecteur d'assistance dans le domaine SPS; elle représente 47 pour cent du total de l'assistance dans ce domaine pour la période allant jusqu'à 2013. Parmi les trois pays, le Viet Nam est le principal bénéficiaire de l'assistance puisqu'il reçoit 53 pour cent du total des flux. À l'opposé, le Cambodge reçoit un peu moins de 5 pour cent du total. Les niveaux d'assistance diffèrent aussi de manière considérable en fonction du champ thématique: la protection des végétaux ne reçoit que 1 pour cent de l'assistance prévue. Durant l'atelier de synthèse tenu à Phnom Penh, les participants ont recommandé, en guise d'objectif à atteindre, de niveler certains de ces écarts entre disciplines SPS et entre pays en fournissant une assistance plus équilibrée.

19. Les efforts de coopération régionale actuellement déployés dans la sous-région Bassin du Mékong, au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et en application de la Stratégie de coopération économique Ayeyawaddy-Chao Phraya-Mekong sont considérés comme un

vecteur d'assistance future. L'ANASE a élaboré une "Vision 2020" qui comprend un plan d'action stratégique pour la coopération en matière d'alimentation, d'agriculture et de foresterie. La coopération dans le Bassin du Mékong est un autre moyen de répondre à bon nombre des besoins prioritaires non satisfaits qui ont été recensés dans le domaine SPS à l'échelon régional. Divers projets de la Banque asiatique de développement (BAD) visant à mettre en œuvre les plans d'action de la sous-région Bassin du Mékong et l'Accord sur les transports transfrontières comporteront un volet de renforcement des capacités SPS. Il a aussi été indiqué que la Banque mondiale et la BAD explorent ensemble la possibilité de concevoir des programmes d'investissement assortis de conditions préférentielles au profit du Cambodge, de la RDP lao et du Viet Nam. Enfin, dans le cas du Cambodge et du Laos, on considère le Cadre intégré (CI) comme une importante source de financement futur. Dans l'un et l'autre pays, on discute actuellement de la constitution de paniers communs multidonateurs pour agir sur les contraintes qui ont été identifiées dans les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC).

Tableau 2: Synthèse de la coopération technique dans le domaine SPS pour la période 2005-2013 (en millions de dollars)

	Cambodge	RDP lao	Viet Nam	Multipays	Total
Sécurité sanitaire des produits alimentaires	0,6	-	103,6	2	106,2
Protection des végétaux	-	-	1,1	3,4	4,4
Santé des animaux	1,8	18,8	35	4,2	59,9
Influenza aviaire hautement pathogène	14,1	16,5	38	97,8	166,4
Autres questions	0,3	2,4	10,8	-	13,4
Total	16,9	37,7	188,4	107,3	350,3

20. Dans les deux autres régions, il n'a pas été possible de recenser les flux d'assistance futurs avec le même degré de précision. En Afrique de l'Est, il existe une tendance au soutien budgétaire général et à l'utilisation de paniers communs thématiques. Désagréger le soutien assuré par ces mécanismes de financement pour identifier les composantes SPS est problématique.

21. De toute évidence, une assistance additionnelle sera disponible au titre du 10^{ème} Fonds européen de développement et des accords de partenariat économique avec la région Afrique de l'Est, mais aucune dotation spécifique n'a encore été réservée aux questions SPS dans le cadre des lignes de financement à caractère général. De même, une entente de financement quinquennale d'un montant d'environ 700 millions de dollars a été conclue en février 2008 entre le gouvernement de la Tanzanie et la Millennium Challenge Corporation. Des accords similaires pourraient suivre au Kenya et en Ouganda si les deux pays sont à même de satisfaire aux conditions d'admissibilité.

22. Comme en Asie, l'intégration régionale est un autre important vecteur d'assistance en Afrique de l'Est. Des projets de coopération liés au domaine SPS s'inscrivent dans le cadre de la Communauté de l'Afrique de l'Est, du COMESA et de la SADC. En outre, grâce à l'action du BIRA-UA, des projets de coopération régionale portant sur les questions de santé animale sont en cours ou dans la réserve. Le Cadre intégré est une autre source importante de financement additionnel en Tanzanie et en Ouganda. L'atelier de Kampala venait donc à point nommé et devrait permettre tant aux partenaires de développement qu'aux bénéficiaires d'intégrer les besoins liés au domaine SPS dans leurs plans de financement futurs.

23. En Amérique centrale, les vecteurs importants pour l'assistance technique future dans le domaine SPS comprennent l'Accord ALEAC-RD, les opérations de prêt et de don de la Banque interaméricaine de développement (BID) ainsi que l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'UE et l'Amérique centrale (et les négociations en cours sur un accord de libre-échange).

24. L'ALEAC-RD a donné naissance à un Comité de renforcement des capacités commerciales. Ce comité rassemble des organismes gouvernementaux des États-Unis, des organisations non gouvernementales, des représentants du secteur privé et quatre institutions multilatérales (la BID, la Banque mondiale, l'Organisation des États américains et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Il vise à faire en sorte que les activités correspondent aux "stratégies nationales de renforcement des capacités commerciales" qui ont été élaborées en partenariat avec les pays d'Amérique centrale. Les travaux de recherche du FANDC étayaient ces stratégies nationales en dressant un portrait plus détaillé des besoins dans le domaine SPS et en faisant une synthèse des projets qui sont mis en œuvre par d'autres partenaires de développement. Par conséquent, les résultats des travaux ont été communiqués aux membres du Comité de renforcement des capacités commerciales.

25. Les travaux de recherche du FANDC en Amérique centrale ont été menés en coopération avec la BID. Celle-ci continue de fournir un appui financier, sous forme de prêts et de coopération technique, au titre de l'assistance liée au commerce dans la région. Elle a approuvé des prêts d'une valeur de 20 millions de dollars qui visent à soutenir les pays d'Amérique centrale sur certaines questions spécifiques liées aux mesures SPS. Elle accorde aussi des dons destinés à répondre aux besoins dans le domaine SPS et/ou à surmonter les obstacles connexes. Le FANDC collabore étroitement avec la BID afin d'identifier d'autres opérations de prêt et de don qui répondront aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS en Amérique centrale.

26. En mars 2007, la Commission européenne a publié un document de stratégie régionale sur l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'UE et l'Amérique centrale. Essentiellement axé sur la priorité que constitue l'intégration régionale, ce document de stratégie octroie un financement indicatif de 75 millions d'euros pour la période 2007-2013. À ces ressources viendront s'ajouter des projets financés sur des lignes budgétaires spécifiques des CE et des programmes financés au titre de la programmation régionale en faveur de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine. Pour la Commission européenne, renforcer l'union douanière d'Amérique centrale et les politiques connexes – harmonisées ou communes – constitue un champ d'action prioritaire. Les questions SPS sont considérées comme un domaine sur lequel il faut agir. Les Communautés européennes ont mandaté l'ONUDI pour la réalisation d'une étude et la mise en œuvre d'un programme d'assistance axé sur la mise à niveau des infrastructures en matière de normalisation, de métrologie, d'essais et de qualité au sein de la région.

Conclusions et prochaines étapes

27. D'une manière générale, la mobilisation de fonds pour répondre aux besoins non satisfaits d'assistance technique dans le domaine SPS sera subordonnée à deux facteurs, à savoir:

- la mesure dans laquelle les partenaires de développement utilisent les résultats des travaux du FANDC et d'autres évaluations de capacités dans le domaine SPS pour infléchir leur programmation en faveur du développement; et
- la mesure dans laquelle les besoins liés aux mesures SPS peuvent trouver une réponse dans le cadre de programmes plus vastes concernant, par exemple, la facilitation des échanges, la production agricole, le développement agro-industriel et l'assistance

générale au secteur privé, la préservation de l'environnement et la protection de la santé publique.

28. Les travaux de recherche du FANDC fournissent, pour chacune des trois régions, une synthèse claire des besoins qui ne sont pas satisfaits à l'heure actuelle dans le domaine SPS. Ils procurent donc une base solide à partir de laquelle tant les bénéficiaires que les partenaires de développement peuvent s'efforcer d'élaborer des programmes d'assistance.

29. Un thème s'est dégagé avec force des ateliers régionaux; il s'agit de la discordance entre les attentes des pays en développement et les réalités des cycles de financement des projets et programmes par les donateurs. Du côté des bénéficiaires, on estime qu'il devrait y avoir un appariement rapide entre les besoins et l'assistance; du côté des partenaires de développement, le message est que les besoins devraient être examinés dans le cadre des programmes nationaux d'assistance et des cycles de financement établis. En outre, il a été clairement indiqué que le fait qu'un besoin ait été exprimé ne suffisait pas pour s'assurer que le financement serait fourni.

30. D'une manière générale, les besoins doivent être convertis en "projets bancables" et considérés comme prioritaires par le gouvernement bénéficiaire. Faute d'une telle priorité (autrement dit, sans l'appropriation par le bénéficiaire), aucune assistance ne sera fournie. Un autre facteur est que les besoins exprimés doivent cadrer avec les priorités de financement des différents donateurs. Au total, le message qui émane des trois régions est que des ressources seront disponibles pour répondre aux besoins non satisfaits mais que donateurs et bénéficiaires doivent attribuer un haut degré de priorité au domaine SPS pour qu'une attention lui soit accordée.

31. Les activités de suivi qui seront menées dans chaque région par le FANDC viseront particulièrement à rapprocher les différents acteurs et à aider toutes les parties à percevoir la justification économique d'un apport de ressources dans ce domaine. Une activité de suivi a déjà été approuvée; il s'agit de l'élaboration d'un plan d'action SPS pour le Cambodge. Ce plan devrait examiner les retombées économiques des investissements et définir une stratégie nationale claire à cet égard. Les travaux font également ressortir les liens qui existent entre la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la protection des végétaux d'une part et, d'autre part, la production agricole, le développement rural, la santé publique, l'accès aux marchés et la protection de l'environnement. Il est probable que le FANDC approuvera à l'avenir le financement d'autres projets et l'octroi d'autres dons pour la préparation de projets.

32. Les activités du FANDC peuvent ajouter de la valeur dans un autre domaine important en améliorant la coordination entre les donateurs. Par exemple, dans la région Amérique centrale, sept organisations différentes participent à des projets de renforcement des laboratoires. Les rapports de base énumérant des activités de coopération technique dans le domaine SPS fournissent une base importante sur laquelle les donateurs peuvent s'appuyer pour coordonner leurs activités.

33. En ce qui concerne la mobilisation de l'assistance future pour répondre aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS, le principal défi provient d'une série de questions "structurelles" sous-jacentes. Ces questions "structurelles" concernent les maladies animales et ravageurs de cultures existant à l'état endémique, pour lesquels il n'existe pas de solutions faciles à court terme. La levée de ces obstacles exige un engagement soutenu, au long cours, en matière de financement. La mobilisation de la communauté internationale pour la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène et la fièvre aphteuse fournit des exemples positifs de ce genre d'initiatives. L'action que mène le FANDC pour coordonner les réactions des donateurs dans la lutte contre la mouche des fruits en Afrique de l'Ouest constituera un test intéressant à cet égard.

34. En conclusion, les activités du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce ont déjà permis de concrétiser deux des objectifs définis pour le projet. Ces activités ont efficacement focalisé l'attention sur les besoins des trois régions dans le domaine SPS. Elles ont aussi permis d'examiner la fourniture de l'assistance axée sur ces besoins et d'identifier les flux d'assistance futurs. Ce qui n'a été que partiellement accompli jusqu'ici est la mobilisation de ressources pour répondre aux besoins non satisfaits qui ne sont pas couverts par l'assistance en cours ou prévue. Pour que cet objectif se concrétise, il incombe avant tout aux donateurs et aux bénéficiaires d'accorder une forte priorité aux besoins du domaine SPS dans la planification future de leur coopération technique.

Annexe 1: Synthèse des besoins non satisfaits dans le domaine SPS, par région et par pays

	Sous-groupe de l'ANASE			Communauté de l'Afrique de l'Est			Amérique centrale					
	Cambodge	Laos ¹⁰	Viet Nam	Kenya	Tanzanie	Ouganda	Costa Rica	El Salvador	Guatemala	Honduras	Nicaragua	Panama
Renforcement institutionnel			✓	✓		✓		✓	✓			
Élaboration de plans d'action nationaux dans le domaine SPS	✓				✓	✓						
Actualisation de la législation dans le domaine SPS	✓		✓		✓	✓						
Sensibilisation	✓		✓	✓	✓	✓						
Mise à niveau de l'infrastructure de laboratoires				✓	✓			✓		✓	✓	✓
Aide à la surveillance et la maîtrise des maladies des animaux et des ravageurs des cultures	✓	✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓	
Aide à l'analyse des risques			✓	✓		✓				✓		✓
Systèmes d'information SPS		✓			✓					✓		
Mise en œuvre de systèmes de traçabilité				✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓
Reconnaissance des zones exemptes de ravageurs ou de maladies							✓					✓
Assistance ciblée sur le secteur privé				✓								
Renforcement de la conformité aux mesures SPS dans le secteur de la pêche				✓		✓						
Aide à la formation professionnelle dans le domaine SPS		✓			✓							
Mise à niveau des systèmes d'inspection et de certification						✓				✓		

¹⁰ Le Laos est un pays en voie d'accèsion à l'OMC. Un besoin prioritaire non satisfait a été identifié en ce qui le concerne; il s'agit de l'assistance en vue d'une démarche accélérée pour l'accèsion.